

MENTION COMPLÉMENTAIRE

• Maintenance des équipements thermiques individuels

Professionnel qualifié

RNCP37919

Aptitudes & objectifs :

Le titulaire de la spécialité "Maintenance des Équipements Thermiques Individuels" de mention complémentaire exerce ses compétences dans le domaine de la maintenance préventive et corrective d'installations thermiques d'une puissance de moins de 70 kW (utile), dans les constructions neuves et dans les bâtiments anciens.

Dans le cadre de ses activités, il effectue les mesures, les réglages des installations à des fins d'économie d'énergie, de sécurité et de respect des règles environnementales. Il intervient sur des installations thermiques (tout type d'énergie) et de production d'eau chaude sanitaire (électrique, gaz, biomasse) dans tout type d'entreprise.

Formation :

BC01 : Préparation d'une intervention

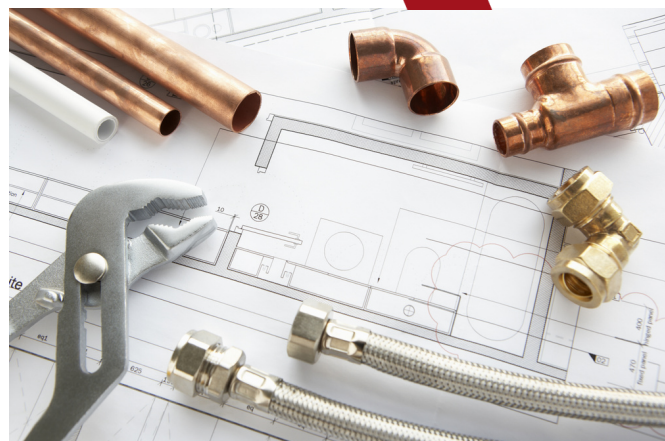
- Gérer le stock du véhicule d'intervention et les appareils de mesure
- Expertiser l'installation et son environnement

BC02 : Réalisation d'une maintenance préventive et corrective

- Organiser la zone d'intervention
- Sécuriser son intervention
- Effectuer et analyser des mesures
- Régler des paramètres
- Entretenir une installation
- Dépanner une installation

BC03 : Rendre compte, communiquer oralement

- Rechercher des informations
- Communiquer oralement, par écrit
- Commercialiser les prestations de l'entreprise



Version septembre 2023

Perspectives métiers :

Agent en maintenance
Installateurs en équipements sanitaires
Plombier sanitaire

Le parcours de formation :

Type de parcours : en présentiel

Modalités d'évaluation : Examen en CCF / Ponctuel

Modalités d'évaluation pédagogique : Évaluations écrites, orales, pratiques. Bulletins, conseils de classe individuels semestriels
Cahier de liaison - Visite en entreprise

Poursuites d'étude : BP Monteur en Installations du Génie Climatique et Sanitaire

Conditions d'admission : Prérequis - CAP Électricien, CAP Monteur en Installations Sanitaires
CAP Monteur en Installations Thermiques

Modalités de recrutement : Admission sur dossier, test de positionnement, entretien individuel et recrutement par l'entreprise
Adultes - salariés demandeur d'emploi - personnes en situation de handicap

Durée :
400h (1 an)
2 semaines en entreprise / 1 semaine CFA

Tarifs :
À partir de 17,45€ par heure de formation -> prise en charge possible OPCO, fonds de formation, CPF
Contactez-nous pour une étude personnalisée

Accès aux personnes en situation de handicap :
Véronique Prado - Référente Handicap
v.prado@cma65.fr
05 62 44 11 88

Contact Chambre de Métiers et de l'Artisanat :
Carole Jan
c.jan@cma65.fr
05 62 56 60 60

Contact École des Métiers :
Nathalie Cazalas - apprentissage
n.cazalas@cma65.fr
05 62 44 11 88

Marie Bertrand - formation professionnelle
m.bertrand@cma65.fr
05 62 44 11 88

Les + de la formation à l'EDM 65 :

- Centre d'examens
- 1er équipement de qualité offert par l'Opérateur de Compétences
- Possibilité d'accéder aux programmes Erasmus+
- Worldskills, MAF
- Hébergement possible au FJT de Tarbes
- Restauration possible au foyer de l'École des métiers
- Établissement desservi par les lignes de bus
- À proximité de la sortie autoroute
- Stationnement gratuit
- Filière

MC METI



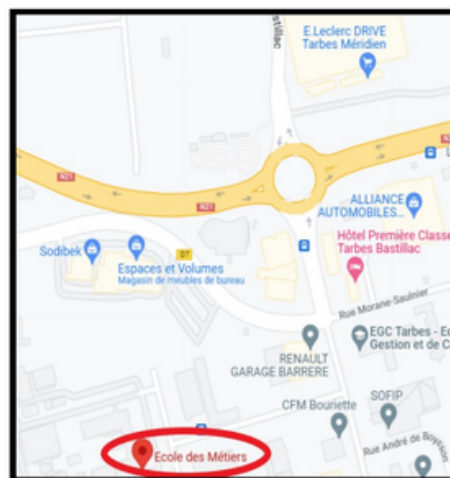
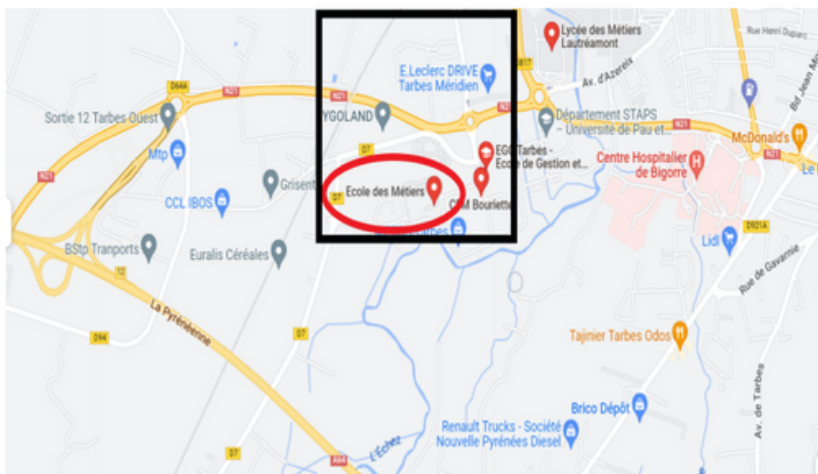
CAP MIT ou CAP MIS



Plan d'accès : Sortie 12 Tarbes Ouest

Lignes de bus : www.tlp-mobilites.com/plans-des-lignes-de-bus/

- Ligne T3 - arrêt Bastillac ou CFA (Centre ville de Tarbes)
- Ligne TL (Lourdes)



Version septembre 2023

École des Métiers

1 rue Pierre Latécoère 65000 Tarbes

edm65@cma65.fr | 05 62 44 11 88

SIRET : 13002793100216 | NDA : 76311030031